



Internet dans les zones rurales

Telecom - public

(084) 804 804 www.mojo-lan.ch



Le Courrier du Plateau

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA
COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSÉ

6 et 7

AGIR SUR TOUS LES TABLEAUX

9 et 11

LA DURE RÉALITÉ
DES CHIFFRES

21

VENTE DU RÉSEAU
ÉLECTRIQUE

Dans le sens du vent...

Pages 18-19

PUB



PARTAGEONS PLUS QUE L'ÉNERGIE

greenwatt
groupe e

**ENSEMBLE,
METTONS EN ŒUVRE
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

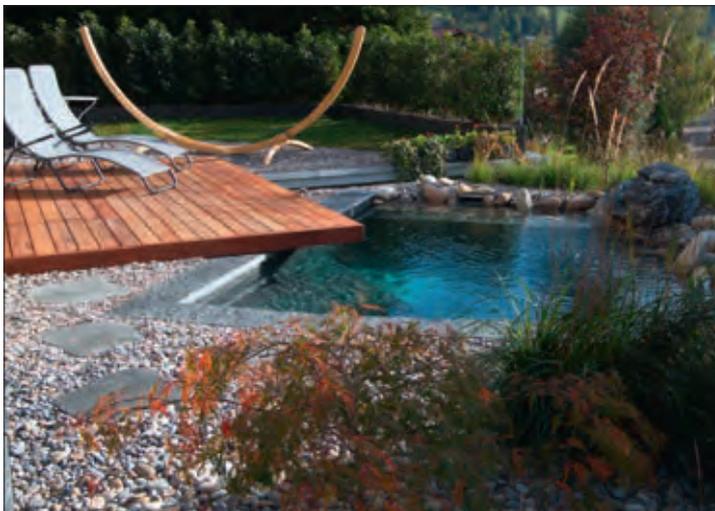
Développement et exploitation de projets éolien, solaire,
contracting photovoltaïque et petite hydraulique.

greenwatt.ch

ESCAPE INFINITY

Vous allez adorer les univers de nos
escape games.

www.escape-infinity.ch



VOUS RÊVEZ DE CRÉER ET D'ENTREtenir DES JARDINS TELS QUE CELUI-CI ? N'ATTENDEZ PLUS, AELLIG PAYSAGES SA RECRUTE !

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature par e-mail à l'adresse suivante :
info@aellig-paysages.ch

ou par courrier à l'adresse suivante :
Aellig Paysages SA
Pré Rond 17
2735 Malleray

informations détaillées sur demande

Aellig Paysages SA vous recherche !

steve@sambiagio.ch **ARCH-inno** IMMOBILIER

www.sambiagio.ch **SANBiAGIO**

info@sambiagio.ch ARCHITECTURE SA

Vous aimeriez construire, une expertise, vendre, un conseil, transformer, un devis. Nos entreprises s'occupent de tous vos désirs.

SANBiAGIO Rue de la Gare 1

2525 Le Landeron

CONSTRUCTION SA Tél. 032.751.24.81

COUVERTURE ETANCHEITE FERBLANTERIE ISOLATION ECHAFAUDAGES

BV TOITURES Sàrl

BURKHARD - SUNIER
Succession Vuillemin
2520 LA NEUVEVILLE

Tél. 032 751 34 50
www.bv-toitures.ch
contact@bv-toitures.ch



ÉDITORIAL

Par Catherine Favre Alves
Maire

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

**Chacun vaut ce que valent
les objectifs de son effort...**

Marc Aurèle, pensées pour moi-même

A lors bien sûr, j'aurais largement préféré pouvoir vous entretenir de choses plus légères... Mais la conduite de la commune implique aussi qu'on aborde ensemble les sujets les moins réjouissants... Il m'appartient donc aujourd'hui, en toute transparence, de vous faire part de mes préoccupations. Qui tiennent aux finances de notre collectivité.

Comme vous le verrez dans les pages qui suivent, nous allons visiblement au-devant de difficultés. Qu'il convient à mon sens d'anticiper, dans un esprit constructif, pour leur opposer les réponses dynamiques et propres à pérenniser notre équilibre économique, grandement menacé par une situation conjoncturelle inquiétante.

C'est, à mon sens, le rôle premier des politiques que d'informer les citoyens sur les grands enjeux qui les attendent. Pour qu'ils puissent prendre, en toute conscience et pleinement avertis, les décisions les plus à même de correspondre aux défis qui sont aujourd'hui les nôtres.

L'idée de la construction d'un nouveau collège sur le Plateau de Diesse date de plusieurs décennies. Personne ne contestera, sans doute, le besoin avéré et urgent de remplacer les anciennes structures, datant de plus d'un siècle et demi et n'étant à l'évidence plus adaptées au besoin d'un enseignement moderne. Plusieurs projets ont vu le jour, puis ont été successivement abandonnés, car leurs initiateurs se sont finalement vus retenus par l'ampleur des investissements nécessaires. Voilà 150 ans pourtant, nos anciens n'ont pas hésité à prendre des risques pour offrir à leurs enfants, qui furent nos parents, les meilleures conditions pour assurer leur apprentissage.

Je ne m'attarderai pas sur l'impérative nécessité que constitue la formation pour la vitalité de nos sociétés et de nos démocraties. Ce serait enfoncer des portes ouvertes, puisque chacun en convient. Il y a maintenant un peu plus de quatre ans, vous décidiez de prendre ce risque vous aussi, convaincus que les écoliers de la région méritaient un environnement « architectural », si j'ose dire, plus approprié, leur permettant d'évoluer au mieux de leurs capacités. Mes prédécesseurs ont abordé cette réalisation avec enthousiasme, car elle se tourne absolument vers la jeunesse

et vers l'avenir, en n'ayant qu'un seul mot d'ordre: le bien-être des élèves. Ils ont donc doté cette structure des espaces nécessaires à proposer un enseignement de qualité, répondant parfaitement aux normes et aux impératifs actuels. Tout cela a un coût, vous le savez bien, vous qui avez été d'accord de financer cette très importante dépense.

Nous allons bientôt porter cette école sur les fonts baptismaux. Dans l'intervalle toutefois, pandémie et guerre en Ukraine sont passées par là, précarisant ainsi les équilibres budgétaires des Etats, des communes et des particuliers. Chaque jour nous le savons bien, nous sommes tous confrontés à des hausses de coûts, dopées par l'inflation, la progression des taux ou les difficultés de l'approvisionnement énergétique. Notre entité n'échappe évidemment pas à ce phénomène et il nous est apparu indispensable de tirer les projections de ces impacts sur notre comptabilité à moyen et long termes. Le constat est malheureusement sans appel: la planification financière établie à l'époque, certes déjà fragile, ne saurait plus, en l'état, résister aux aléas conjoncturels de ce jour. Il faut donc réagir, sans attendre de notre point de vue, dans l'optique de prévenir une catastrophe aux effets potentiellement plus dévastateurs encore, et ce à très brève échéance.

Nous vous demandons donc un effort supplémentaire, dans le concert de ceux, nous en sommes pleinement conscients, que vous devez déjà consentir par ailleurs. Nous sommes également conscients de l'impopularité de notre démarche, mais tout aussi certains de sa pertinence. Car seule une adaptation de la quotité fiscale aujourd'hui peut nous permettre demain de limiter les dommages des vents mauvais que l'on pressent à l'horizon.

Nos anciens, mes prédécesseurs, se sont résolument tournés vers l'avenir, avec la foi qui transporte les montagnes. Pour offrir à notre jeunesse l'école qui lui revient de droit. A nous, si vous en êtes d'accord, de préserver tous ensemble, cet essentiel en leur emboîtant le pas...

SOMMAIRE



Un nouveau conseiller 13

Raccordement des eaux usées au Landeron 15



Ne gaspillons pas l'eau 23



Leïla Thévoz nous livre ses secrets 28

IMPRESSUM

Editeur :
Commune mixte de Plateau de Diesse.
La Chaîne 2, 2515 Prêles

Editeur délégué : Daniel Hanser

Mise en page :
Print Concept SA, La Neuveville

Impression :
Print Concept SA, La Neuveville

Distribution : La Poste suisse

Crédit photo de 1^{ère} page : © Suisse Eole

PRENDRE LES MESURES

Une situation

Gouverner, c'est prévoir, dit-on. Dans l'optique d'asseoir la réflexion du Conseil communal, l'administration des finances, sur la requête du collège exécutif, a procédé à un large examen de la situation économique de la commune. Avec des résultats pour le moins mitigés...

Les temps changent... Et la vérité d'hier n'est pas forcément celle d'aujourd'hui. En quelques mois, l'évolution de la conjoncture s'est radicalement dégradée, à la faveur des crises successives que nous avons traversées: sanitaire d'abord, et actuellement économique, climatique et énergétique.

La presse s'est largement fait l'écho des implications, au quotidien, pour les citoyens comme pour les collectivités publiques, de la pandémie de Coronavirus et, bien sûr, de la guerre déclenchée en Ukraine. Avec ses conséquences délétères répercutées sur l'inflation, l'approvisionnement en énergie et, surtout pour ce qui nous concerne, l'adaptation à la hausse du loyer de l'argent.

Impact de plein fouet

Certes, notre pays, du point de vue de l'inflation, soutient facilement la comparaison avec d'autres contrées, ne serait-ce qu'euro-péennes. Il n'empêche. L'augmentation des taux du crédit, surtout lorsqu'ils s'appliquent sur des montants importants, péjorera de plein fouet les finances communales. Lorsque nous pouvions tabler sur un ratio de 0.5% à 1% en 2018, il faut actuellement plutôt prévoir de 2,5% à 3% au titre des intérêts... Il devenait dès lors impératif de vérifier les conséquences de ces nouveaux facteurs sur la santé économique de la commune, à moyen et long terme. C'est ainsi que notre administration des finances a poussé l'analyse de sa comptabilité dans ses derniers retranchements. Disons-le tout net: les premiers résultats se révèlent plus que préoccupants.

PUB

MiniBus Tours Sàrl
Derrière l'École 1
2534 Orvin
 Dépôt: Route principale 14
minibustours.ch

- MiniBus
- Excursions
- Voyages
- Sorties d'entreprise
- Evénements

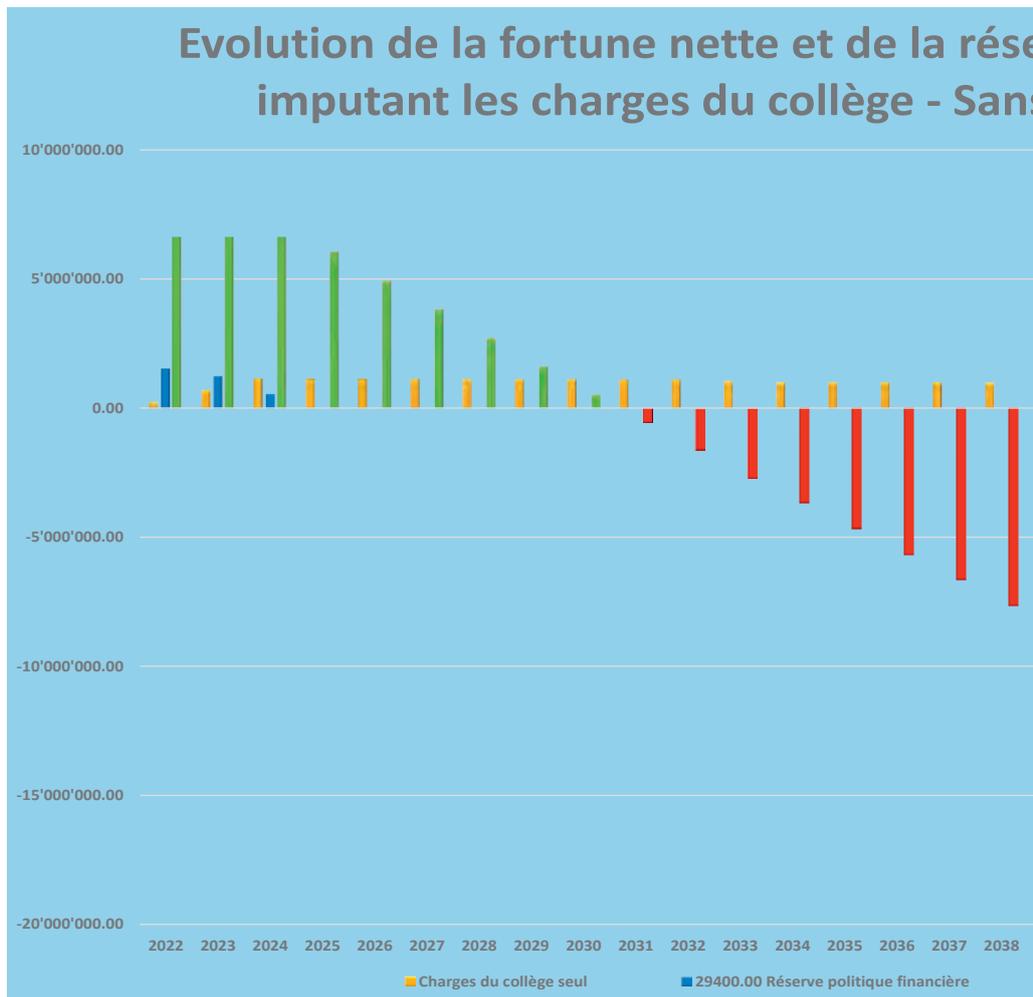


079 751 20 20
info@minibustours.ch









Le graphique ci-dessus démontre l'impact, jusqu'en 2048, de la comptabilisation des charges liées à la construction du nouveau collège. Les chiffres reportés en constante, et toutes choses égales par ailleurs, indiquent un découvert de plus de 17 millions de francs en 2048, délai de l'amortissement comptable de la nouvelle construction.

Il appartenait donc au Conseil communal d'apporter un certain nombre de solutions à ces circonstances défavorables en considérant ses moyens d'action en la matière, relativement limités il faut bien le dire... Mais en préambule, opérons un tour petit tour d'horizon.

Fortune insuffisante

Depuis l'entrée en force de la nouvelle com-

mune fusionnée, sa situation financière a toujours été somme toute assez enviable. Bon an mal an, nous avons accumulé une fortune nette confortable et pu alimenter régulièrement un fonds de réserve. Qui ne seront toutefois pas suffisants à absorber le surplus de charges projetées à moyen terme. C'est bien sûr l'important investissement consenti pour la construction du nouveau collège de Prêles qui déséquilibrera notre compte de fonctionnement, en principe dès l'an prochain. Les

À L'HORIZON

QUI S'IMPOSENT...

préoccupante

erve financière en
s intervention

à la construction du nouveau collège de Prêles.
bilan à l'horizon de 2031 et un cumul de pertes de
ction.

charges annuelles courantes induites par cette réalisation, initialement devisées à 685'000 francs et alors maîtrisables, se verront propulsées, en raison principalement des singulières conditions décrites plus haut, à plus d'un million de francs. A mettre en regard de l'excédent de revenus enregistré à fin 2021, à hauteur de 257'000 francs seulement... Pas besoin d'être Jérémie pour deviner le sort promis, à brève échéance avec de tels paramètres, à notre compte de résultat...

Sachant encore que nous devons incessamment sous peu consentir de nouveaux investissements, par exemple pour assurer le raccordement de nos eaux usées jusqu'au Landeron, puis vraisemblablement jusqu'à Marin, l'endettement communal devrait rapidement culminer à quelque 18 millions de francs.

Si nous n'entreprenons rien, fortune et réserve financière, de quelque huit millions de francs au total, s'épuiseront dès lors très rapidement. Nous estimons qu'en rythme annuel, et pour

Les charges annuelles incompressibles

- ▶ Amortissement comptable : 4% sur CHF 14'200'000.00 = CHF 568'000.00
- ▶ Intérêts hypothécaires : 2,5% sur CHF 14'200'000.00 = CHF 355'000.00
- ▶ Surcoût de l'approvisionnement énergétique (estimation) = CHF 20'000.00
- ▶ Charges salariales (nouveau concierge) = CHF 75'000.00
- ▶ Charges sociales = CHF 12'000.00
- ▶ Au total, cela représente CHF 1'030'000 de charges annuelles

peu de surcroît que nous ne soyons confrontés à aucune autre contingence extérieure du type de celles que nous avons connues (épidémie, conflit international...), le matelas dont nous disposons ce jour sera complètement à plat à l'aube de 2031. Nous nous retrouverions alors, huit années seulement après l'entrée en service de la nouvelle infrastructure, en situation de découvert de bilan. Si nous étalons les projections incompressibles – amortissement comptable, charges financières, coûts du personnel et consommation énergétique, pour ne prendre que les principales – sur la durée de vie comptable du nouveau collège, c'est-à-dire jusqu'en 2048, nous serions amenés à enchâsser des pertes successives jusqu'à plus de 17 millions de francs à cette date. Ce qui s'annonce, il va sans dire, comme parfaitement impossible.

Agir sur tous les plans

Il s'impose donc d'agir sur tous les plans envisageables: en premier lieu sur la réduction de l'endettement, par le biais de la vente d'une partie de notre patrimoine, et tout aussi immédiatement en parallèle sur les recettes, pour améliorer le fonctionnement économique de la commune. Ce n'est bien sûr pas de gaité de cœur que le Conseil communal a pensé aliéner une partie de son patrimoine, ni qu'il propose, sans attendre les délais initialement prévus, une augmentation de la quotité fiscale, mais de manière toutefois nettement plus mesurée que ce qui était envisagé au départ (1.95 contre 2.13). Aux yeux de l'Exécutif, ces mesures seules, qu'il sait drastiques certes, permettront d'atténuer le choc, et bien de l'atténuer seulement, dans l'optique de préserver la stabilité des finances jusqu'à un retour à meilleure fortune. Dès 2026 en effet, nous aurons définitivement apuré l'amortissement comptable du patrimoine administratif issu de la fusion, diminuant ainsi nos charges courantes de 300'000 francs. Il n'est pas non plus impossible, à cet horizon de quatre ans, que le projet éolien du Mont Sujet puisse se

concrétiser, générant ainsi des revenus supplémentaires. Mais dans l'intervalle, et dans l'incertitude de la bonne fin de ce dernier dossier, il convient absolument de contenir, autant que faire se peut, l'explosion prévisible des déficits. Pour le dire plus simplement, ces propositions, que nous savons impopulaires, sont seules à même d'éviter, à très court terme, de devoir en adopter de plus draconniennes encore.

Comme vous le constaterez à la lecture des pages qui suivent, nous avons déjà pris, sur le fonctionnement général de la commune, des options importantes: réduction des charges, gel des investissements non urgents. Il faut se souvenir que nos moyens d'action se révèlent marginaux dans le contrôle des coûts, puisque nous ne maîtrisons qu'à peine plus de 50% des plus de 10 millions de nos charges annuelles, les autres étant destinées aux dépenses dites «de transfert» en direction du canton.

Pour le bien de tous

Rappelons enfin, car il le faut, que cette nouvelle construction a été avant toute chose réalisée pour doter la Communauté scolaire d'un moyen d'enseignement moderne et adapté aux défis du XXI^e siècle. Nous l'avons engagée en priorité pour le bien des élèves du Plateau de Diesse et de leurs enseignants, en réponse aussi, aux normes actuellement en vigueur et qui n'étaient plus satisfaites par les anciens locaux. Qui ont bien, l'espace de 150 ans, mérité de la patrie. A l'heure où nos prédécesseurs prenaient des décisions de même nature, ils ont aussi eu à faire face à des enjeux économiques considérables. Gageons que le nouveau collège de Prêles va, pendant le siècle à venir, parfaitement remplir son office. Et que les aléas conjoncturels d'aujourd'hui seront assurément oubliés demain...

Daniel Hanser

TROUVER LES MEIL

AGIR SUR TOUS

Répondre à

En prenant ses fonctions de maire, au 1^{er} janvier dernier, Catherine Favre Alves a tenu à réaliser un audit financier de la commune. En raison des lourds investissements qui attendent cette dernière, mais aussi eu égard à la situation internationale, qui produit ses effets dévastateurs à tous niveaux. Sur le mode «entretien», elle nous livre aujourd'hui les conclusions du Conseil communal pour répondre aux enjeux économiques qui se posent à très court terme à notre collectivité et détaille pour vous les mesures proposées...

Quel est le résultat de l'examen que vous avez demandé à l'administration des finances ?

« **P**réoccupant tient de l'euphémisme... Si l'on pose les chiffres bruts et froids, en considérant simplement l'impact des charges liées à la nouvelle construction du collège de Prêles sur un exercice normal, l'effet produit est, en fait, réellement inquiétant. Cette expertise nous projette, au terme de l'amortissement comptable du bâtiment, à une perte reportée de plus de 17 millions de francs. Ce qui est parfaitement insupportable pour les finances communales. Au demeurant, les autorités cantonales de surveillance ne le toléreront pas. A juste titre d'ailleurs.

Qu'entendez-vous par « amortissement comptable » ?

Il s'agit de la part exigée de dépréciation par année. Comme pour une voiture, qui perd de sa valeur année après année. Cela n'a effectivement rien à voir avec la durée de vie effective du collège, on espère bien qu'il sera fonctionnel au-delà de 2048 ! Mais, « comptablement », et eu égard aux directives qui nous sont imposées, nous disposons de 25 années seulement pour réduire l'investissement de quelque 14,2 millions de francs à zéro dans notre bilan. Cela correspond à une charge annuelle de 568'000 francs qui, à elle seule, nous plonge dans les déficits.

Mais cela reste très technique, non ?

Alors certes, cela ne touche pas la trésorerie. Mais il n'en demeure pas moins que nous devons éponger cette charge chaque année. Nous nous sommes approchés du canton pour évaluer les possibilités de la diluer dans le temps, car certaines communes d'autres

Etats bénéficient de possibilités plus élastiques dans le domaine. A l'heure actuelle, et en application stricte du dogme du MCH2, ce n'est a priori pas envisageable. En revanche, on sait que ce modèle comptable est appelé à être revu à l'horizon de 2026. Seulement, le collègue de Prêles entrera en fonction, en principe l'année prochaine, déclenchant ainsi ce processus déterminé d'un amortissement sur 25 ans. Cela dit, si ces contraintes devaient se distendre dans quatre ans, par exemple sur une période étendue à 33 ans ou plus, il nous serait alors – ou peut-être avant, on va probablement essayer – loisible de demander une dérogation à ce principe. Mais dans l'instant, nous devons impérativement tenir compte des données actuellement applicables.

Ces contingences étaient pourtant bel et bien connues lorsque le projet a été soumis au peuple ?

Bien sûr, mes prédécesseurs ont tenu compte de ces paramètres. Mais à l'époque, ils restaient maîtrisables, eu égard à une conjoncture normale. La pandémie, puis la guerre en Ukraine ont, par la force des choses, diamétralement modifié la situation. Rendez-vous compte, en son temps, on aurait presque pu imaginer bénéficier d'un taux négatif pour contracter le prêt financier nécessaire. On sait tous aujourd'hui que ce n'est absolument plus le cas. Jugez l'investissement global à 14 millions: le moindre pourcent de plus induit des charges supplémentaires qui se comptent en dizaines, voire en centaines de milliers de francs. Au départ, les intérêts se calculaient entre 80'000 et 130'000 francs. Aujourd'hui, ce montant a pratiquement plus que triplé ! La charge annuelle s'envisage actuellement, dans le meilleur des cas à un taux de 2,5%, à plus de 350'000 francs. C'est l'addition

de ces multiples facteurs, avec encore l'augmentation prévisible des coûts de l'énergie, qui précarise un équilibre déjà fragile en 2020, car la planification financière n'avait peut-être pas bénéficié de tout le soin voulu à l'époque. Partant, nous avons estimé qu'il était de notre devoir, tout d'abord d'informer pleinement les citoyens, puis de leur proposer des moyens d'action qu'ils décideront, en conscience, de traduire dans la réalité ou non.

N'y a-t-il pas d'autres solutions que d'adapter la quotité d'impôt ?

Nous avons bien sûr d'abord agi sur le fonctionnement général de la commune; différé ensuite tous les investissements non urgents. Sachant qu'un jour ou l'autre, il faudra bien refaire telle ou telle route, en espérant que nous en ayons encore la latitude... Mais nous avons mené cet exercice, qui nous a permis de réduire les coûts, dans des proportions toutefois insuffisantes. Il faut savoir que nous ne maîtrisons que la portion congrue de nos charges, la plupart étant liées à la répartition d'avec le canton, comme l'éducation, l'action sociale, qui pèsent à elles seules pour près de 45% de notre budget et sur lesquelles nous n'avons aucune prise. A cela s'ajoutent encore les investissements à venir, notamment les canalisations qui mè-



PUB



Entreprise de construction 70 ans

GURTNER

Lamboing - Prêles

pierre.gurtner@bluewin.ch

www.gurtner.org

079 632 19 32

LEURES SOLUTIONS

LES TABLEAUX

la situation



Catherine Favre Alves : « Nous devons répondre positivement à la situation »

neront nos eaux usées au Landeron, qui nous prédisent très rapidement un endettement à hauteur de 18 à 20 millions de francs. En tout état de cause, nous devons poursuivre la réflexion. Et notre analyse nous a porté à intervenir sur deux axes: la réduction de l'endettement, par la vente de certains éléments de notre patrimoine, et l'amélioration des recettes, par l'augmentation de la quotité.

Vous saviez cependant la mesure impopulaire ?

Alors évidemment, aucun homme, aucune femme politique ne propose ce genre de mesure avec plaisir. Nous le faisons aujourd'hui, alors même que la fortune et la réserve financière nous permettraient sans autre de passer l'épaule jusqu'à la fin de la présente législature. Mais personnellement, je ne peux me satisfaire de cette perspective, et j'ai été rejointe en cela par le Conseil communal: nous avons une responsabilité vis-à-vis de nos successeurs et ne pouvons tout simplement pas leur laisser gérer à terme une situation complète-

ment obérée. En fait, notre idée consiste à insuffler aux finances communales un bol d'air propice à éviter l'asphyxie, impliquant sinon, somme toute dans un très proche avenir, le recours à des remèdes plus indigestes encore. Deux philosophies s'affrontent ici: soit on attend la catastrophe, quitte à devoir proposer dans quelques années une adaptation de la quotité aux 2.13 initialement prévus – mais seront-ils suffisants? – soit on anticipe, en atténuant les déficits aussi loin que possible, en prévision de facteurs conjoints – fin de l'amortissement comptable du patrimoine administratif existant (encore un!) développement du parc éolien, obtention possible, je le disais plus haut, de la dérogation à 33 ans de la dépréciation du bâtiment. En nous permettant de consolider encore un peu notre fonctionnement aujourd'hui, les citoyens nous autoriseront, tous ensemble, à

espérer passer ce cap délicat et éviter le découvert de bilan actuellement prévu en 2031. Demain, donc...

Et pour l'endettement ?

Du point de vue de la réduction de l'endettement, les ayants droit se prononceront la semaine prochaine sur le principe de la vente du réseau de distribution électrique de Lamboing. Le temps semble peut-être mal choisi, mais ici aussi, nous avons deux options: espérer de pouvoir réaliser le bien tout de suite, même à un tarif peut-être un peu sous-coté, ou prendre le risque d'attendre quelques années pour qu'il recouvre sa valeur d'antan. Ou qu'il la perde complètement... Un tiens vaut peut-être mieux que deux... Car en plus, vous l'aurez compris, il nous apparaît comme indispensable d'agir sur tous les tableaux possibles, et en même temps, pour reprendre une expression en vogue. En plus, nous savons que, l'an prochain, les citoyens de Diesse et Prêles achèteront vraisemblablement leur énergie à des conditions plus favorables que les habitants de Lamboing. Et qui peut dire ce qu'il en sera dans les années futures? Cette opération nous permettrait donc aussi, par ricochet, de lisser par le bas le prix de l'électricité. Mais c'est sans doute une première étape, car les enjeux sont très importants. Il faudra sans doute envisager, à court terme, d'autres démarches similaires de réalisation des biens communaux...»

Nous aurons assurément l'occasion d'en reparler...

Propos recueillis par Daniel Hanser

Printconcept

Un lieu exceptionnel au bord du lac de Biemme

Mon Repos est une institution de soins, avec une offre médicale et hôtelière de haute qualité:

- Equipe médicale spécialisée
- Service de physiothérapie
- Courts et longs séjours, foyer de jour
- Restaurant l'Esplanade ouvert à midi



Mon Repos Exploitation SA
Chemin des Vignolans 34
2520 La Neuveville

www.mon-repos.ch
info@mon-repos.ch
032 752 14 14



wemalux
tageslichttechnik AG



CARROSSERIE DU LAC
LE LANDERON

 Route de La Neuveville 10
2525 Le Landeron

 info@carrosserie-du-lac.ch

 +41 32 751 84 10

 www.carrosserie-du-lac.ch

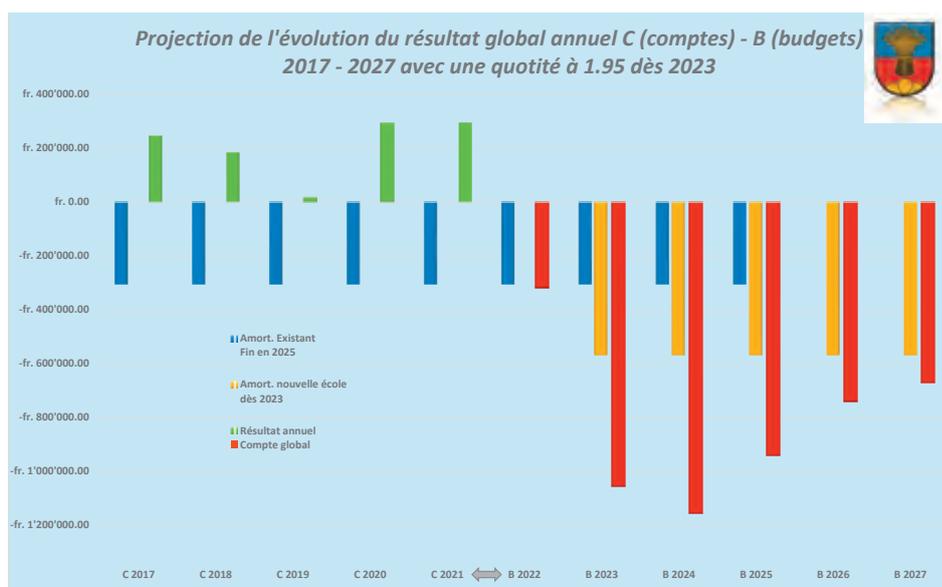
BUDGET 2023

LA DURE RÉALITÉ DES CHIFFRES...

Il s'agit d'anticiper une situation préoccupante

Comme l'année précédente, l'exercice 2021 a été conditionné par les effets de la pandémie du coronavirus. A cette situation singulière, s'ajoutent encore les changements de personnel communal au sein de l'administration et de la voirie. D'une manière générale, les résultats des comptes communaux 2021 sont nettement meilleurs que les prévisions du budget, établi il est vrai en pleine crise de la Covid-19, sur la base des recommandations plutôt pessimistes des instances cantonales.

Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas. Bien que notre objectif soit toujours d'équilibrer le budget communal, force est de constater que, pour 2023, l'exercice n'est pas du tout réussi. A peine sortis des contraintes de la pandémie du coronavirus, nous subissons les conséquences de la guerre de l'Ukraine sur les matières premières, l'énergie et l'inflation. Nos objectifs sont fondamentalement remis en question. En outre, au moment où nous achevons la construction du nouveau collège primaire de Prêles, investissement communal majeur de cette décennie, nous devons faire face au renchérissement du crédit nécessaire au financement de l'emprunt. Enfin, dès la mise en service de cette structure scolaire, soit en 2023, l'amortissement comptable va déjà déployer ses effets pour cet exercice. Alors que le budget 2022 prévoyait au compte global un supplément de charges de 318'361 francs, le budget 2023 présente un déficit de 1'056'286 francs.



On constate que la situation économique de la commune s'aggrave nettement à partir de l'année 2023, même avec une quotité revue à la hausse.



Quotité d'impôts

Effet de l'augmentation pour le contribuable

Contribuable	Revenu annuel imposable	Impôt communal		
		1.85	1.95	Différence
Couple marié	fr. 100'000.00	fr. 7'149.00	fr. 7'535.70	fr. 386.45
Personne seule active	fr. 50'000.00	fr. 3'650.50	fr. 3'848.00	fr. 197.60
Personne seule retraitée	fr. 30'000.00	fr. 2'009.60	fr. 2'118.25	fr. 108.65

Source : Calculateur d'impôts Cantonal sur <https://www.sv.fin.be.ch>

Principales variations

Au compte de résultat, les charges brutes de trois fonctions, soit la Formation, la Sécurité sociale ainsi que la Protection de l'environnement et l'Aménagement du territoire, représentent 60% des charges communales. Elles sont suivies des dépenses consacrées à l'Administration générale et aux Transports et télécommunications. En particulier, les variations des charges et des revenus sont exposées dans les rubriques suivantes: pour l'Administration générale, la situation reste stable malgré une augmentation des revenus influencée par l'adaptation des locations des infrastructures scolaires. En ce qui concerne l'Ordre et la sécurité publics, défense, les variations des charges et des revenus de cette fonction correspondent à première vue à celles de l'exercice écoulé. Néanmoins, les taxes d'exemption dues au syndicat des sapeurs-pompiers sont revues à la hausse. L'excédent de charges comprend une augmentation des loyers d'un nouvel hangar. Comme pour les autres syndicats, les emprunts nécessaires à financer les investissements sont contractés par le Syndicat des Sapeurs-Pompiers du Plateau (SSPP) lui-

même. L'excédent de charges du SSPP au budget 2023 est de 41'000 francs; il sera prélevé sur le financement spécial réservé à cet effet.

Nouvelle tarification

A propos de la Formation, il faut relever une légère baisse des charges de l'école enfantine et une hausse significative au niveau du degré primaire. Il en va de même de l'école à journée continue (EJC). Les charges liées à la scolarisation externe pour l'année 11H en section gymnasiale sont relativement élevées,

soit actuellement d'environ 6200 francs par élève, après déduction de la participation financière du canton de 50%. Cette scolarisation externe est facturée au prix coûtant.

La nouvelle tarification des loyers des infrastructures scolaires fixée dans le nouveau règlement se répercute bien entendu sur notre quote-part aux charges de la communauté scolaire (CPS) calculée au prorata du nombre d'élèves, soit environ 72%. En ce qui concerne les mesures pédagogiques (logopédie et psychomotricité), nous devons encore faire face au paiement des arriérés 2014-2019 dus à la Ville de Bienne, selon un





groupe sa

L'humain au cœur de l'ingénierie



Aménagement
du territoire



Eau



Énergie



Environnement



Géologie,
Géotechnique &
Métrologie



Mobilité &
Infrastructures



Systèmes
d'information

Les sociétés filles de RWB Groupe SA :

RWB Jura SA
RWB Berne SA
RWB Neuchâtel SA
RWB Fribourg SA
RWB Vaud SA
RWB Valais SA
MFR Géologie-Géotechnique SA
RWB BMo SA
MetriX SA
Newis SA
Erep SA

Imaginer, créer, aménager des cadres de vie respectueux
de l'humain et de l'environnement, voilà un défi des plus
passionnants pour l'équipe d'ingénieurs RWB Groupe SA.

www.rwbgroupe.ch



espace-urbain.ch



ombrage.ch



esprit-jardin.ch

Proxylon | CH-2525 Le Landeron | www.proxylon.ch

Béguin
GmbH - Sarl

Keramische Wand- und Bodenbeläge · Natursteinbeläge · Cheminée
Carrelage revêtement céramique et pierres naturelles

Didier Béguin

Contre Montet 12 · 2515 Prêles

Tel. 032 315 76 68 · 079 342 79 56 · Fax 032 315 76 69

beguin_sarl@yahoo.fr

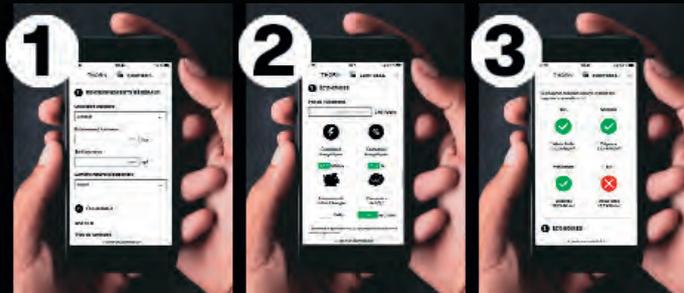
renovation.zumtobel.ch

Interdictions de lampes? Assainir est la réponse logique.
Pour un contrôle instantané des économies potentielles. >

THORN
LIGHTING



ZUMTOBEL



arrangement interne; le solde à régler pour 2023 et 2024 est de 40'000 francs par année. Désormais, les charges de cette prestation seront intégrées au budget de la CSP.

Mise en service du nouveau collège

Dès la mise en service du nouveau collège primaire de Prêles (vraisemblablement lors de la prochaine rentrée scolaire), l'amortissement comptable chargera le compte de résultat de 568'000 francs par an. Selon le nouveau Modèle comptable harmonisé (MCH2), même si le collège est mis en exploitation au cours de l'année 2023, l'amortissement comptable doit être calculé sur 12 mois.

Dans le chapitre Culture, sports et loisirs, Eglises, aucun grand changement n'est à signaler, à part notre participation de 8170 francs au projet interdistrict « Midnight sport ». Les groupes d'animation de nos trois villages seront traités sur un pied d'égalité et bénéficieront chacun d'un montant annuel forfaitaire de 5000 francs.

Pour la Sécurité sociale, nous constatons une légère baisse générale des demandes sur KIBON, évolution qui nous permet de réduire la charge communale de 20%, soit de 5000 francs. La proportion des places occupées à la Luciole augmente, tandis que celles des crèches externes diminue. L'excédent des charges de l'ordre de 85'000 francs pour la crèche est, pour 23'000 francs, le résultat de l'application des nouvelles normes OPIS fixant les traitements.

En ce qui concerne le SSRN, l'excédent des charges à répartir entre les communes membres passe de 78'000 francs du budget 2022 à 51'400 francs au budget 2023, c'est-à-dire un gain de 27'200 francs, en raison de la diminution du nombre de cas.

Dans les Transports et télécommunications, des montants plus importants sont sollicités par la voirie sur deux rubriques, à savoir 13'000.00 francs pour l'entretien de la balayeuse et 13'000.00 francs pour l'entretien des machines et outils. Les investissements réalisés pour nos routes communales nécessitent des amortissements comptables de 27'535 francs, soit d'une augmentation de 12'000 francs.

Les services ne s'autofinancent plus

La Protection de l'environnement et aménagement du territoire concerne essentiellement les services autofinancés. A l'exception des déchets, qui présentent un résultat positif de 3512 francs, tous les autres financements spéciaux (eau, eaux usées) accusent un excédent de charges; au total, le résultat des services présente un solde négatif de 131'138 francs.

En ce qui concerne l'Economie publique, l'ancien triage forestier « Mont Sujet » a laissé sa place au nouveau Syndicat de gestion forestière du même nom, regroupant les communes bourgeoises d'Orvin, de Prêles et notre commune. Pour 2023, le budget prévoit un excédent de revenus de 59'921 francs. Relevons encore que, pour la première fois depuis l'entrée en fusion, le Service électrique accuse un excédent de charges de 9212 francs.

Le nerf de la guerre

Dans le chapitre Finances et impôts, considérant la situation actuelle, nous avons basé notre prévision budgétaire à 2,6% de progression par rapport à 2022. Sur le plan des emprunts, les taux initiaux 2022-2021 accordés par les banques variaient de 0.29 à 1.36%, alors qu'aujourd'hui déjà la valeur est montée au plus faible, à 2.5%. En tenant compte des circonstances évoquées plus haut, le Conseil communal se voit contraint de ne pas attendre 8 à 10 ans – puisque c'est mathématiquement très risqué – pour relever la quotité d'impôt, comme le prévoyait notre scénario initial (voir le message du 9 février 2020). De fait, un ajustement de la quotité, même de trois dixièmes en 2031, ne suffirait pas à rétablir l'équilibre des comptes. Il convient aussi de préciser qu'avec une quotité inchangée à 1.85, l'excédent de charges du budget 2023 serait de 1'307'286 francs au lieu des 1'056'286 francs prévus avec l'adaptation à 1.95.

Dans ces conditions, le budget 2023 prévoit un ajustement de la quotité d'impôt pour les personnes physiques et morales de 1.85 à 1.95, ce qui représente un gain annuel estimé à 251'000 francs. Mais il faut conserver en mémoire que ces revenus fiscaux supplémentaires représentent moins du quart des charges annuelles incompressibles du nouveau bâtiment scolaire, estimées à 1'030'000 francs.

En application de tous ces éléments, le compte global du budget 2023, qui tient compte de l'augmentation de la quotité, boucle de la manière suivante: 12'962'134.10 francs aux charges, 11'905'847.70 francs aux revenus, soit un excédent de charges de 1'056'286.40 francs.

Selon le modèle comptable MCH2, ce déficit englobe les financements spéciaux (eau potable, eaux usées, déchets, électricité et défense) du compte général; pour 2023, c'est un résultat déficitaire de 181'351.37 francs qui s'ajoute au résultat du compte général aussi déficitaire de 874'935.03 francs et conduit à l'excédent de charges de 1'056'286.40

Taux 2023 Jura bernois			
Communes	Quotité Personnes Physiques	Quotité Personnes Morales	Taux taxe immob.
Tavannes	1.92	1.92	1.50
Eschert	1.94	1.94	1.00
Crémines	1.94	1.94	1.30
Tramelan	1.94	1.94	1.30
Court	1.94	1.94	1.50
Plateau de Diesse	1.95	1.95	1.30
Reconvilier	1.97	1.97	1.50
Cortébert	1.99	1.99	1.30
Valbirse	2.00	2.00	1.40
Cormoret	2.04	2.04	1.30
Courtelay	2.14	2.14	1.10
Sonvilier	2.17	2.17	1.16

Source: fv-stat-steueranlage_2022.pdf sur <https://www.fin.be.ch>



Historique de la quotité d'impôts

Fusion				
2011	2013	2014 - 2015	2016 - 2022	2023
Lamboing -> 2.00	1.88	Plateau 1.88	Plateau 1.85	Plateau 1.95
Diesse -> 2.00	1.75			
Prêles -> 1.85	1.85			

francs. Ce montant tient compte du premier amortissement comptable du nouveau collège primaire de Prêles de 568'000 francs, mais également de l'amortissement comptable du Patrimoine administratif de 303'495 francs, comptabilisé chaque année jusqu'à fin 2025 (voir graphique de la page précédente).

Augmentation inéluctable

Comme nous l'avons relevé, en 2023, la construction du nouveau collège de Prêles constitue bien sûr la charge majeure de notre budget. En ajoutant les crédits d'engagement nécessaires au traitement des eaux usées, aux conduites d'eau potable et à l'aménagement des routes, le budget 2023 des investissements prévoit des dépenses nettes de 6'726'800 francs.

Conscients de la situation économique actuelle de nos finances, le Conseil communal a revu ses objectifs. Plusieurs mesures ont été examinées avec attention: une adaptation des tarifs de location des infrastructures scolaires, l'étude d'éventuelles réalisations de certains éléments du patrimoine financier, des économies dans les rubriques du compte de résultat qui disposent d'une marge de manœuvre et, enfin, le report des investissements non urgents.

Pour autant, et en dépit de ces mesures conjuguées, le Conseil communal a dû se résoudre, car elles ne sont pas suffisantes à apurer la situation comptable de la Commune, à proposer au Législatif l'adaptation incontournable à son sens de la quotité de 1.85 à 1.95.



La personne
passé avant la tâche,

l'être
avant le faire,

la relation
avant l'action

Nous sommes là pour vous et vous proposons !

Des chambres individuelles

Dans un cadre familial

Un foyer de jour pour personnes atteintes de troubles de la mémoire

Un service de repas à domicile

Livraisons du lundi au samedi de repas complets, chauds et équilibrés

Pour nous contacter

Tél. : 032 751 26 96 • info@home-montagu.ch

www.home-montagu.ch • Rue Montagu 8 • 2520 La Neuveville

Bitusag SA 



PRODUITS BITUMEUX

L'entretien et la qualité au service des routes

CP - 2300 La Chaux-de-Fonds - Tél 032 426 77 94 - Fax 032 426 83 55
info@bitusag.ch - www.bitusag.ch

Reparex.ch Garage



SUBARU SOLTERRA 4X4
100% ELECTRIQUE



Garage Reparex SA / Rte de Prêles 13
 2516 Lamboing
 032/315.13.67 info@reparex.ch

CARNAL & FILS SA



www.carnal.ch

CONSTRUCTION BOIS

MENUISERIE - CHARPENTE

FERBLANTERIE - COUVERTURE

NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAL

SE RECENTRER SUR L'ESSENTIEL...

Raphaël Simon-Vermot s'active depuis le 1^{er} octobre dernier

C'est le 25 septembre dernier que les citoyens ont porté Raphaël Simon-Vermot à la fonction de Conseiller communal, en remplacement d'Alexia Lecomte, démissionnaire. Tout frais émoulu, le nouvel édile prend la température de son nouvel environnement depuis quelques semaines à peine...

S'engager pour le bien de la collectivité. Voilà le maître-mot de la démarche de Raphaël Simon-Vermot qui, on s'en souvient, était déjà entré en lice pour la présidence de l'Assemblée. Aujourd'hui, le voici élu au Conseil communal, où il a repris le dicastère des Travaux publics. **«J'ai toujours manifesté un certain intérêt pour la chose publique. C'est en réponse à une sollicitation, vu l'absence de postulants à l'époque pour la conduite du Législatif, que j'avais décidé de faire acte de candidature».** Et finalement, son contradicteur d'alors, Pierre Petignat, avait fini par l'emporter. Ce qui n'a pas découragé cet ingénieur, titulaire d'un master en génie électrique et électronique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), lui qui a remis la compresse à la faveur de l'élection complémentaire organisée pour assurer le remplacement d'Alexia Lecomte. Cette fois, donc, avec un beau succès...

Un cadre magnifique!

Raphaël Simon-Vermot est né au Locle et a passé son enfance et sa jeunesse au Cerneux-Péquignot. Sa maturité technique en poche, il poursuit son cursus par un Bachelor, qu'il obtient à la Haute école ARC du Locle, franchit ensuite la passerelle pour atteindre l'EPFL, dont il est diplômé. Ses pérégrinations professionnelles le mènent à La Chaux-de-Fonds, Lausanne, et enfin Bienne, où il est



Raphaël Simon-Vermot s'est engagé en politique pour participer au bien commun. (dha)

engagé auprès d'une entreprise active dans la commercialisation de produits japonais d'automatisation et de commandes numériques. **« Les dirigeants m'ont d'emblée posé un prérequis: me rapprocher du Seeland... »** Il explore donc la région en quête du nid douillet qui abritera son épouse Nathalie et ses trois descendants Dan, Léo et Tom. Et le trouve à Prêles, en 2016. **« Le cadre magnifique, la proximité de la nature idéale pour les jeunes pousses, ont achevé de nous convaincre de nous établir ici... »** Et tout de suite il s'intègre, notamment en rejoignant le Corps des sapeurs-pompiers. Dans l'optique, déjà, d'aider la population si besoin.

Prendre la température

Père de jeunes enfants – ils ont entre cinq et 10 ans – Raphaël Simon-Vermot se tourne évidemment vers les préoccupations des familles. **«J'envisage le rôle du conseiller comme représentatif des citoyens et postule qu'il concoure au développement harmonieux de la commune. Pour amener de nou-**

velles idées, pour améliorer la qualité de vie, pour mettre un peu de vie tout court dans le quotidien des habitants. Mais évidemment, compte tenu de la situation économique actuelle, mes ambitions restent, par la force des choses, dans l'instant un peu mesurées... » Un souci d'économies qui entourera évidemment la gestion de son dicastère, dont il compte bien optimiser le fonctionnement. **«Mais au préalable, il faut encore que je me familiarise à la fonction, que je prenne la température... »** Comme dirait l'autre, il faut en effet laisser un peu de temps au temps...

Les agendas se remplissent vite

Que fait Raphaël Simon-Vermot de ses journées? Eh bien, lorsque ses occupations professionnelles lui en laissent la possibilité, il s'entraîne volontiers avec ses potes rugbymen de La Chaux-de-Fonds. **« Je suis actif depuis 24 ans dans ce club. Mais aujourd'hui, à 40 ans, c'est surtout l'occasion de revoir des copains, de passer une soirée avec l'équipe de temps à autres... »** En parallèle, il entraîne également les juniors F du club de foot local et s'est un jour essayé à la boxe. **«Mais les agendas se remplissent si vite... et il n'est pas toujours aisé de trouver la bonne balance pour concilier le tout! »**

Côté loisirs, lorsqu'il lui en reste, Raphaël Simon-Vermot aime bien dévorer des romans de science-fiction. N'est pas réfractaire, non plus, à l'idée de se faire une toile à l'occasion. **«Mais de ce point de vue, et seulement de ce point de vue, je regrette la grande ville... Lorsque j'évoluais à Lausanne, l'offre était plus abondante et surtout, il faut bien le dire, les salles de meilleure qualité.»** Maintenant, il consacre la plupart de son temps libre à voir grandir ses petits. Il n'est pas inutile, qui dira le contraire?, de se recentrer sur l'essentiel...

Daniel Hanser

PUB



Geneux Dancet

depuis 1854

AUX ÂMES BIEN NÉES...

Anne-Sophie Hirt a rejoint notre administration des finances le 1^{er} septembre dernier. Bardée de diplômes en dépit de son jeune âge – elle est née en 1998 – notre nouvelle recrue met avec bonheur ses compétences à notre service et justifie pleinement l'adage qui veut «qu'aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années...» En fait, Anne-Sophie Hirt, qui nous vient de Reconvilier où elle a passé la deuxième partie de sa prime jeunesse – la première ayant été partagée entre Neuchâtel et Courtelary – s'est assez tôt destinée à une carrière dans les services publics. **«Au départ, ce choix tenait plutôt du hasard, j'aurais tout aussi bien pu exercer ailleurs, mais il se trouve que c'est la commune de Court, puis celle de Malleray parce que mon formateur avait quitté la première, qui m'ont offert cette chance...»**



Elle obtient donc son CFC de commerce au terme de son apprentissage, qu'elle complète rapidement d'une année supplémentaire pour obtenir sa maturité. Elle poursuit ensuite son cursus à la Haute école de gestion de Neuchâtel, qui lui décerne un Bachelor en droit économique. Son thème de travail de diplôme? La mise en place d'un système de contrôle interne à la commune de Champoz. Ça tombe rudement bien, puisque nous sommes également en phase de nous doter d'un tel instrument... A l'issue de cette instruction, Anne-Sophie Hirt se frotte au monde du travail, dans une agence immobilière du canton de Neuchâtel. Mais soucieuse d'ajouter une corde supplémentaire à son arc, elle décide ensuite de parfaire ses connaissances de la langue allemande en effectuant un séjour d'une année à Leipzig. **«Cette expérience, la première où j'étais totalement livrée à moi-même, m'a permis de découvrir de nouvelles mentalités, un environnement inconnu et, partant, m'a assurément forgé le caractère...»**

Et donc, nous l'accueillons aujourd'hui en notre sein... **«J'avais très envie de rester dans une commune, et je suis contente d'avoir trouvé, car pour moi, le travail est ici très concret, très utile aux citoyens, à la collectivité, qu'elle soit locale ou même régionale.»** A tel point qu'elle a décidé, avec l'appui de nos autorités, d'entamer une nouvelle étape dans sa formation en s'inscrivant aux cours dispensés pour les futurs cadres en administration communale. Le point de départ d'une longue carrière, donc... Tout l'y intéresse, avec une prédilection néanmoins, comme de juste pour les finances, mais aussi les constructions, domaine qu'elle juge a priori complexe, mais ô combien intéressant. **«C'est aussi l'occasion d'étoffer son réseau, de faire de nouvelles connaissances parmi ses futurs collègues...»**

En parallèle, Anne-Sophie Hirt ne cache pas son goût pour les voyages, de préférence, c'est de son âge, pas trop organisés... Elle est déjà partie à l'aventure en Thaïlande, à Hawaï, au Maroc, et bien sûr, à quelque peu sillonné l'Europe plus proche. Pour se vider la tête, elle privilégie le sport, le fitness, le vélo de route, mais surtout la boxe, assurant, c'est l'évidence, une bonne forme de défoulement.

Nous espérons bien sûr qu'elle s'épanouira à nos côtés et lui souhaitons tout le meilleur dans l'exercice de ses nouvelles fonctions... (dha)

DE NOMBREUSES DIFFICULTÉS À SURMONTER LA LUMIÈRE AU BOUT DU TUNNEL ... mais encore quelques négociations

Depuis quelques années, et suivant les injonctions du canton, nous étudions le raccordement de nos eaux usées, y compris celles de Prêles actuellement retraitées dans sa Station d'épuration en propre, à Douanne, puis au Landeron.

Le Syndicat ARA Am Twannbach y travaille d'arrache-pied.

Depuis 2018, les ingénieurs mandatés travaillent sur le projet de raccordement de l'ARA am Twannbach à la STEP du Landeron. Comme nous l'avons déjà présenté à l'assemblée communale, l'avant-projet a dû être repensé, car le projet des CFF s'est mis en travers de notre route. Mais nos ingénieurs ont inlassablement élaboré des solutions intelligentes qui ont permis de relier plusieurs projets dans la région: Le projet de l'ARA am Twannbach, le projet des CFF, le déplacement de la conduite d'eaux usées de Schernelz hors de la zone de protection vers l'ouest, ainsi que le raccordement de la STEP de Prêles à la conduite d'eaux usées de Schernelz.

Nouvelle conduite d'eaux usées

Les trois projets d'assainissement se rejoignent à Bipschal, où une nouvelle station de pompage et un nouveau bassin d'orage doivent être construits (voir graphique ci-dessous). Depuis Bipschal, les eaux usées ne passeront pas par les deux stations de pompage de la commune de La Neuveville, mais par une nouvelle conduite d'eaux usées située à l'est, parallèlement à la conduite communale de La Neuveville. Grâce à la bonne collaboration avec les CFF, nous avons pu profiter des travaux de construction des chemins de fer qui ont déjà posé notre conduite dans leur tranchée. Je ne peux pas énumérer ici toutes les difficultés et les séances de coordination, mais le travail a été extrêmement laborieux et a exigé beaucoup de doigté lors des diverses négociations.

Solution intéressante

Nous avons également dû nous préoccuper en permanence des coûts. Le Bureau RegioSupport a calculé minutieusement et de manière transparente les coûts de planification, de construction et d'exploitation. Aujourd'hui, nous sommes prêts et nous pouvons enfin voir la

PUB



VIATERRE SA
IMMOBILIER

Mme Laurence Schmutz, courtière en immeubles active depuis plus de 13 ans, est votre partenaire de confiance pour vous accompagner dans la vente de votre bien immobilier sur le Plateau de Diesse.

Stand 3
2515 Prêles

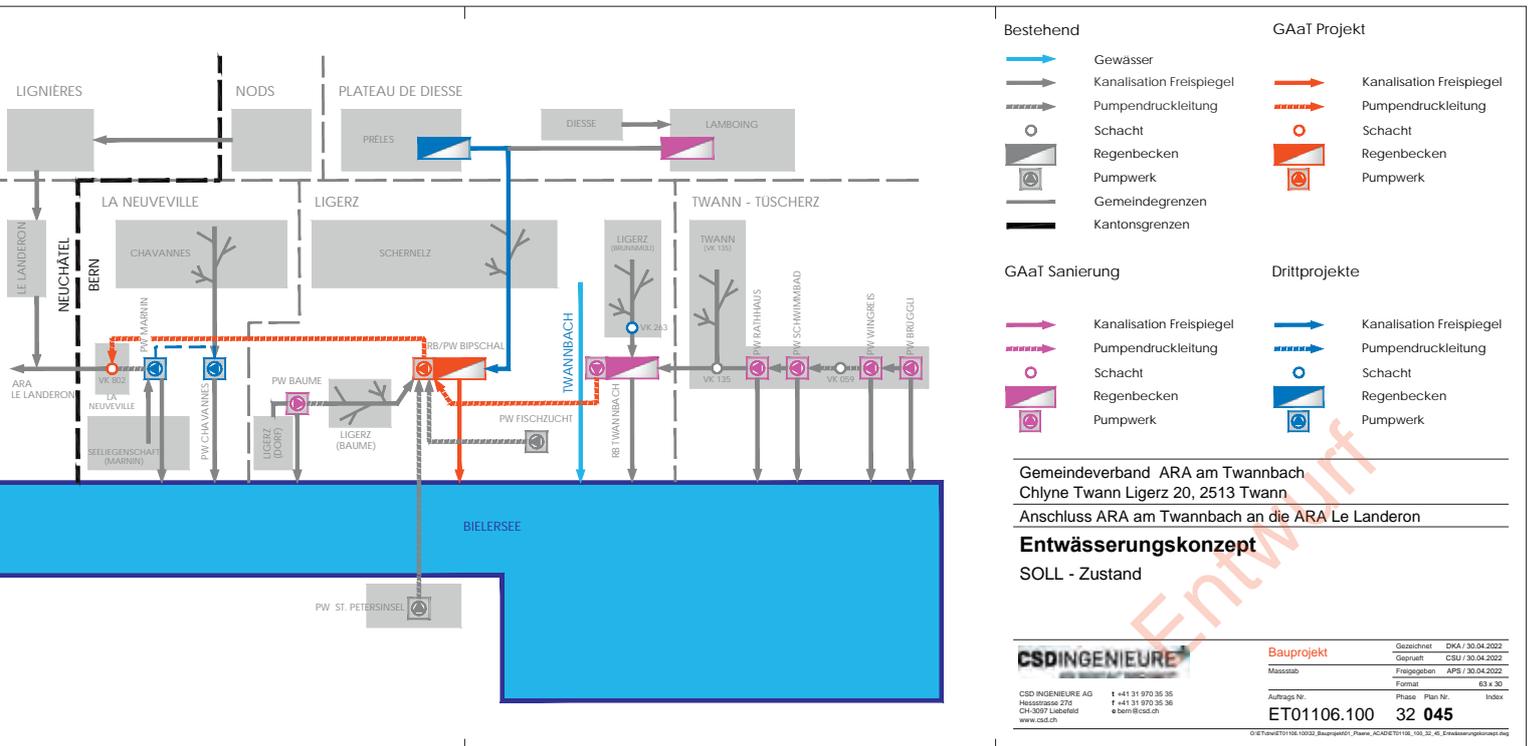
viaterre.ch
032/566.70.30

Sauge 8
2042 Valangin

ONTER

UT DU TUNNEL...

ciations à mener



Le schéma ci-dessus démontre bien la complexité de l'opération...

lumière au bout du tunnel. Mais nous ne sommes pas encore tout à fait sortis du tube: nous sommes encore en négociation avec le canton qui, selon nous, a des exigences trop élevées pour le démantèlement de l'ARA am Twannbach. Mais là aussi, une solution intéressante se dessine, qui réduira fortement nos dépenses.

Conclusion: après les dernières négociations et adaptations, le plan de construction définitif est arrivé à fin octobre. Nous informerons ensuite la population en détail sur notre projet, par écrit et par le biais de présentations, avant que les citoyens puissent se prononcer aux urnes sur le crédit de construction au printemps 2023.

Monique Courbat

Mandataire de l'ARA am Twannbach
Chef de projet raccordement à la STEP du Landeron

MESURES REPORTÉES

L'exploration du sous-sol dans le cadre du projet de géothermie pour l'Office fédéral du sport OFSPO à Macolin n'a pas pu être effectuée cet automne comme initialement prévu. Des clarifications supplémentaires en rapport avec les autorisations ont entraîné des retards. Il était impossible de reporter les mesures de quelques semaines au mois de décembre. Un grand nombre d'appareils et de points de mesure se trouvent sur les hauteurs – non seulement dans les villages de Plateau de Diesse, mais aussi à Evillard/Macolin et à Orvin. En présence de neige, aucune opération ne pouvant en effet être menée, l'exploration du sous-sol a donc été différée au printemps prochain. Toutes les informations actuelles sont disponibles sur le site www.cad-ofspo-macolin.ch.

PUB

KRIEG ELECTRICITE S.à.r.l.

Lignières 032 751 19 66 Neuchâtel 032 753 11 66 www.krieg-electricite.ch



L'EAU C'EST PIAL

ASSAINISSEMENT - BALAYAGE - TEST D'ÉTANCHÉITÉ - RÉHABILITATION - SANITAIRE - HYDRODÉMOLITION

À WORBEN
DEPUIS PLUS
DE 45 ANS

ECOENTREPRISE
CERTIFICATION
EXCELLENCE

DEVELOPPEMENT DURABLE
RESPONSABILITE SOCIALE

Service d'urgence 24/7 032 384 58 78 info@pial.ch www.pial.ch

CONSTRUCTION METALLIQUE
Brevet fédéral

ballif Sàrl.

Michael Ballif
079 645 07 10

ROUTE DES PROVINS 36 - 2087 CORNAUX
032 751 22 03 - info@ballifsarl.ch - www.ballifsarl.ch

HUGUELET
GENIE CIVIL SA TAVANNES

Huguelet Génie Civil SA
Beausite 2
Case postale 100
CH-2710 Tavannes

Tél. 032 482 68 68
Fax 032 482 68 69
geniecivil@hgcsa.ch
www.hgcsa.ch

BVCONSULT SA

VOTRE FIDUCIAIRE
RÉGIONALE

BVConsult SA • Rue de Flore 5 • 2502 Biel/Bienne
T+41 32 321 50 10 • F+41 32 321 50 11
info@bvconsult.ch • www.bvconsult.ch

Expert-réviseur agréé • Membre de:
FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE FIDUCIAIRE

QUATRE FILLES DANS LE VENT...

BIENTÔT OPÉRATIONNEL

L'ancien Centre sportif de Prêles reprend vie

Que devient l'ancien Centre sportif de Prêles? On se souviendra que la Commune avait acquis le bâtiment et ses installations en décembre 2019. Dans l'optique de conserver à la collectivité l'espace adjacent au complexe du futur collège, qui comprend également la halle de gymnastique et les terrains d'entraînements.



En phase de rénovation... L'ancien Centre sportif de Prêles, bientôt rebaptisé «Le Plat'Ô» retrouve quelques couleurs et une nouvelle jeunesse... La future cuisine devrait être installée sous peu...

Assez rapidement, le Conseil communal a été découragé dans les différentes perspectives d'aménagement du site qu'il a étudiées. Certes, il a été un temps envisagé de remodeler les courts de tennis en terrains polyvalents. Mais les coûts annoncés de cette refonte ont calmé certaines ardeurs...

Puis, quatre dames emplies d'un enthousiasme communicatif ont proposé à l'Exécutif de se charger de la gestion des lieux. Banco! leur a-t-il répondu... Elles se sont donc mises à pied d'œuvre... Et la tâche n'avait rien de la sinécure... Car l'immeuble, il faut bien se rendre à l'évidence, avait vécu. Il s'agissait donc de rafraîchir les peintures, de reconditionner l'électricité, de réparer le chauffage, d'aménager quelque peu les sanitaires au goût du jour, de changer le mobilier, d'agencer une nouvelle cuisine sur les conseils du contrôleur cantonal... Bref, elles se sont retroussées les manches et, presque comme un hobby, ont empoigné les pinceaux. «Nous

bossions le plus souvent possible, mais surtout les week-ends. Avec un très grand plaisir! Et, hormis les installations très techniques, nous réalisons tout nous-mêmes. Et récupérons un maximum d'objets glanés ça et là». Ce qui explique, et on leur pardonnera volontiers, que les travaux nécessitent davantage de temps que s'ils avaient été confiés à des gens de métier. Comme cela a été le cas, par exemple, pour la réhabilitation de la terrasse, qui s'était affaissée. De leur côté, elles travaillent en effet à titre purement privé, en marge de leurs occupations quotidiennes, et ce sans mandat particulier, si ce n'est celui que leur a directement confié le Conseil communal.

Des bénévoles passionnées

De fait, la commune, car c'est elle qui finance ces rénovations, avait ainsi tout à gagner, ou du moins à économiser, à trouver une collaboration avec ces bénévoles passionnées.

Dans l'optique de formaliser ces relations, une convention a été signée, histoire de clarifier tous les aspects liés à la gestion du bâtiment. Pour Catherine Favre Alves, maire, «nous avons ici trouvé la solution idéale, et la plus économique possible. La Commune conserve bien entendu un droit de regard sur les travaux engagés et supervise le tout. A terme en outre, une fois les lieux opérationnels, les tenancières géreront cette nouvelle cabane rebaptisée «Le Plat'Ô» et s'acquitteront d'une forme de location, puisqu'elles restitueront le 70% de leurs produits à la collectivité, les 30% restant étant destinés à assurer l'entretien de la structure».

Les lieux reviennent à la population

En principe, «Le Plat'Ô» devrait rouvrir au printemps prochain. Sur le même mode que par le passé, à savoir la mise à disposition des locaux. Pour des manifestations diverses et variées, des événements, des anniversaires... En deux mots comme en cent, les lieux reviennent *in fine* à la population... En revanche, elles ne cuisineront pas directement ni ne serviront de clients au jour le jour. L'idée étant de ne pas concurrencer les restaurants de la place. Les futurs locataires, de tous horizons – particuliers, sociétés – occuperont donc les lieux comme bon leur semble et il leur sera également possible, pour de petits groupes, possible de dormir sur place.

Et alors, qu'advient-il des places de tennis? Dans l'absolu, et dans l'intervalle d'une hypothétique solution de substitution, la commune pourrait leur offrir une légère réhabilitation et les rouvrir au public. En attendant, peut-être, mieux, donc... Restent à présent encore quelques efforts à fournir. Les grands nettoyeurs de printemps l'an prochain, laver les dalles, si possible refaire les peintures extérieures. A voir la photo, on ne dirait pas... Mais d'ici quelques mois, si, si, on devrait pouvoir pendre la crémaillère. On se réjouit...

Daniel Hanser

PUB

f. hänzi SA

Bâtiment - génie civil

MALGRÉ TOUT, LA PÉNU

IL EST IMPÉRATIF D'AUG

La neutralité climatique

Ces dernières années, la Suisse a importé entre 2 et 3 TWh d'électricité en hiver, sur les quelque 60 TWh qu'elle consomme annuellement. Selon les dernières prévisions de l'Office fédéral de l'énergie, ce besoin devrait atteindre 84 TWh à l'horizon 2050. En retenant que les centrales nucléaires suisses seront arrêtées d'ici-là et que les objectifs fédéraux en matière de développement du photovoltaïque auront été atteints, le déficit hivernal s'élèvera quand même entre 15 et 20 TWh si d'autres mesures ne sont pas prises.

Bien que l'hiver s'annonce relativement doux, l'horizon ne se dégage pas pour autant sur le front de l'approvisionnement de notre pays... Le Conseil fédéral a, certes, récemment relativisé le risque à court terme, mais il n'en demeure pas moins que, depuis deux hivers, la France ne parvient plus à exporter vers la Suisse. Avec l'arrêt de ses trois derniers réacteurs nucléaires d'ici la fin 2022 et la sortie complète du charbon d'ici 2038, voire même 2030, l'Allemagne ne sera bientôt pas mieux lotie pour nous fournir le courant dont elle ne disposera plus... Dans ces circonstances, la Confédération estime désormais qu'une pénurie d'électricité pourrait intervenir d'ici 2025 ou 2030. Si rien n'est entrepris pour contrer ce funeste destin, évidemment...

Un grand risque pour la Suisse

Or, comme le souligne le récent rapport de la Confédération (OFPP), une grave pénurie d'électricité, envisagée à quelque 30 % pendant plusieurs mois d'hiver, demeure le plus

PUB



Dans le cadre de la politique énergétique de la Suisse, l'éolien s'impose toujours davantage en guise de solution.
(© Suisse Eole)

grand risque pour la Suisse, bien avant la rupture des réseaux de télécommunication ou une pandémie comme le COVID. Au total, les dommages pourraient dépasser 180 milliards de francs.

De façon à ajuster significativement la production indigène d'électricité en hiver, il est fondamental d'augmenter la production hydraulique et de réaliser les objectifs solaires et éoliens de la Confédération. Chaque énergie

renouvelable locale est importante et doit être valorisée afin d'assurer un approvisionnement sûr à notre pays, à notre région et, *last but not least*, à... notre commune.

Recours accru aux énergies renouvelables

Le 26 septembre 2021, la population bernoise a nettement approuvé – par 63.9 % des

Ouvert du Lundi au Samedi
11h - 13h30 / 18h - 21h
Dimanche 18h - 21h
La Russie 21, 2525 Le Landeron
032/751.12.12

HAPPY BOWL
HEALTHY

Conditions de livraison
sous
WWW.HAPPYBOWL.CH

JURIE D'ÉLECTRICITÉ MENACE

Augmenter la production

La valeur seuil reste prévue pour 2050



une source d'alternative optimale aux énergies fossiles.

Les forces du projet du Mont Sujet

- ▶ Le projet de parc éolien sur le Mont Sujet prévoit la construction de six éoliennes d'une hauteur maximale de 150 m, pales comprises. La production estimée est d'environ 30 GWh/an. Suite à son redimensionnement, le périmètre de l'installation serait situé sur la partie ouest du Mont Sujet, afin de ne pas empiéter sur les parties sommitales.
- ▶ Le projet revêt un intérêt national au sens de la loi fédérale du 30 septembre 2016 sur l'énergie, puisqu'il permettrait largement de produire la valeur-seuil de 20 GWh/an.
- ▶ Même si elles doivent encore être aménagées, les routes nécessaires pour la desserte d'éoliennes à Mont Sujet sont déjà en grande partie tracées.
- ▶ Le raccordement au réseau d'électricité ne nécessiterait que deux à trois kilomètres de nouvelles lignes.
- ▶ La première habitation est éloignée de plusieurs kilomètres.
- ▶ Le projet de Mont Sujet a été plébiscité par la population locale avec 81,6% de oui lors d'une votation consultative.

Les avantages pour la région

- ▶ Les communes bénéficient de mesures en faveur de l'environnement et de la qualité de vie, notamment en faveur de la biodiversité.
- ▶ La commune reste propriétaire des terrains et perçoit une location annuelle (droit de superficie) en relation avec l'énergie produite par chaque éolienne.
- ▶ Une part du capital action peut être ouverte à la population (ex. éolienne citoyenne / éolienne des enfants).
- ▶ Une société anonyme est créée pour l'exploitation de chaque parc éolien. Une part du capital-actions et des profits peut être ouverte à la commune, voire à la population.
- ▶ Tous les risques financiers sont à la charge du développeur, y compris le fonds de démantèlement.

voix – l'inscription d'un nouvel article sur la protection du climat dans la Constitution du canton. Plus précisément, cette modification a été acceptée à hauteur de:

- **60.1 % par le Jura bernois (participation de 44,6%)**
- **64 % par la Commune mixte de Plateau de Diesse (participation de 52,6%)**

Dans le nouvel article constitutionnel, le canton de Berne se fixe l'objectif d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050. Comme cela ressort du communiqué de presse du 26 septembre 2021, l'Etat et les communes doivent à présent élaborer les réponses à mettre en œuvre pour atteindre ce but ultime. En plus de l'efficacité et de la sobriété énergétique, il est évident que l'aboutissement des mesures indispensables passe notamment par un recours accru aux énergies renouvelables.

Avec la création attendue du parc éolien du Mont-Sujet, nous nous placerons dans une optique de réduction de notre dépendance envers l'étranger. En effet, il faut savoir que la Suisse importe à présent pour plus d'un milliard de francs, chaque mois qui passe, d'énergie fossile. Pour alléger la facture, il

n'est sans doute pas inutile de rappeler que, l'espace de 25 à 30 ans...

- **1 seule éolienne produit de l'électricité pour 5000 personnes / an**
- **1 seule éolienne élimine 650 tonnes de charbon / an**
- **1 seule éolienne compense 600'000 litres d'essence / an**
- **1 seule éolienne produit autant d'énergie que 45'000 m² de panneaux photovoltaïques...**

Ça fonctionne ailleurs...

De plus, ces machines apportent les 2/3 de leur électricité grâce aux vents hivernaux, plus fréquents et plus forts, donc durant la période où les besoins sont de fait les plus élevés. Sans oublier l'essentiel: la force du vent figure in-

contestablement parmi les sources thermodynamiques les plus vertes: après 6 à 12 mois, l'énergie grise dépensée pour l'entier du cycle des éoliennes – de la construction à l'élimination – est apurée. Souvenons-nous que les régions limitrophes à la Suisse utilisent d'ores et déjà plus de 7000 aérogénérateurs. Au niveau de l'union européenne, en 2020, 16% de l'électricité était puisée dans l'air. Si cela fonctionne ailleurs, pourquoi en irait-il autrement ici? Car, jusqu'à preuve du contraire, le vent ne s'arrête fort heureusement pas aux frontières...

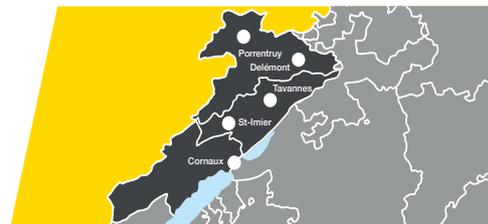
Léonie Berset

Chargée d'affaires nouvelles énergies renouvelables, Groupe E Greenwatt SA



Votre éco-constructeur

Maçonnerie-terrassement-béton armé, Diesse



12 Domaines de compétences

- ▄ Entreprise générale/Entreprise totale
- ▄ Rénovations et assainissements
- ▄ Béton armé et maçonnerie
- ▄ Ouvrages d'art en béton armé
- ▄ Génie civil
- ▄ Terrassements et travaux spéciaux
- ▄ Revêtements bitumineux
- ▄ Travaux hydrauliques
- ▄ Renaturation et protection contre les crues/ Génie hydraulique
- ▄ Valorisation des matériaux
- ▄ Déconstruction et désamiantage
- ▄ Peinture et plâtrerie



À la recherche d'un nouveau défi ? Rejoignez-nous !
www.martiarcjura.ch/fr/emplois



LIROM CHAPES SA

Carrelage
Chapes ciment
Chapes liquides
Isolations

Rte de la Neuveville 4
info@lirom.ch

2525 Le Landeron
032 751 44 54



Steiner

Constructions métalliques

Rue de l'Hôtel-de-Ville 105
 2300 La Chaux-de-Fonds
 Tél. 032 967 70 70 •
 E-mail: info@steiner-sa.ch
www.steiner-sa.ch

Let's care about Vitamin T

UDITIS, le partenaire de Vitamine T
 Votre complément Techno | Talent





Cloud & Infrastructures



Service Management



Online Solutions



Transformation numérique

uditis.ch





UDITIS
gather together



PRINCIPE DE VENTE DU SERVICE DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

UN FREIN À NOTRE ENDETTEMENT

Améliorer la trésorerie de la commune

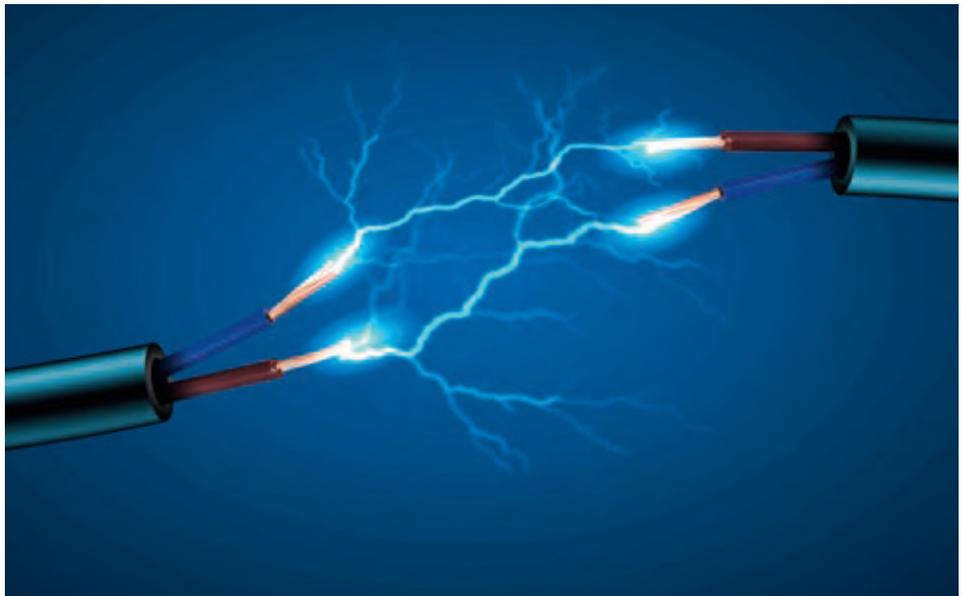
On l'a déjà dit au long des lignes qui précèdent, mais vous nous pardonnerez de le répéter ici : la situation s'est considérablement péjorée pour ce qui est des paramètres d'octroi de crédit. Lorsque nous pouvions espérer des taux négatifs voilà peu encore, les organismes de prêt ont allègrement repassé leur taux au-dessus d'une barre positive et les conditions se sont donc durcies sur le front de notre trésorerie...

Les engagements financiers de la commune prennent l'ascenseur... Et nous procurent en effet leur lot d'émotions... Côté grosses dépenses, nous avons bien sûr le collègue de Prêles, dont la plus importante partie a déjà été comptabilisée. Pour 2022, les factures se monteront à huit millions, tandis que quatre autres millions seront portés à notre débit en 2023. A cela s'ajouteront encore les coûts du raccordement de nos eaux usées, d'abord de Prêles à Douanne, puis de toutes celles des villages de la commune au Landeron. Au total, avec encore le démantèlement partiel envisagé de la Station d'épuration, le besoin en trésorerie se montera à quelque cinq millions supplémentaires... Est-il utile de préciser que nous ne disposons pas de cette somme?...

On le voit, en quelques années à peine, nos défis économiques ont beaucoup évolué. Conscient des limites d'un endettement non maîtrisé, le Conseil communal s'est résolu à étudier les pistes les mieux à même de répondre à ces circonstances défavorables. Parmi lesquelles la cession de certains pans de notre patrimoine administratif s'est imposée.

Conjoncture délicate

De cette réflexion menée tous azimuts, s'est rapidement dégagée la possibilité d'aliéner, en priorité, le Service de distribution électrique. D'abord parce qu'il est aisément monnayable. Ensuite en raison de la conjoncture actuelle, délicate du point de vue de l'approvisionnement énergétique, dont les conséquences à court et moyen terme pourront se faire ressentir sur les usagers de Lamboing. Ceux de Diesse et Prêles seront, comme on le sait, préservés de ces aléas, puisqu'ils sont fournis par BKW Energie SA. Nous avons donc étudié cette éventualité avec l'appui de spécialistes du domaine. Avec quelques arguments à faire



valoir. Notre réseau est actuellement en parfait état de fonctionnement – il a été rénové et constamment amélioré – et comprend huit stations transformatrices et 23 cabines électriques. Les travaux de bouclage 16 kV ont été effectués et permettent ainsi, en cas de panne ou d'entretien, d'isoler uniquement le quartier concerné.

C'est auprès de BKW que nous avons conclu nos principaux contrats d'entretien, tandis que le contrôle des installations intérieures a été confié à Krieg électricité, par John Bourquin, qui est au bénéfice des certifications requises en l'espèce.

Rien de la promenade de santé

Pour une petite commune comme la nôtre, et a fortiori par les temps qui courent, la gestion d'un réseau électrique ne relève pas de la promenade de santé. C'est pourquoi, Lamboing déjà, avait conclu des accords de coopération intercommunale dans la région au sens large – La Neuveville et Nods dans le coin – par le biais de La Charte et Sacen SA. Ce regroupement nous autorise à optimiser une gestion plus efficace, notamment pour mieux appréhender les épineuses questions commerciales. On veut parler ici de l'achat d'énergie sur les marchés, auprès desquels l'union fait souvent la force. Toutefois insuffisante, en ces époques troublées, en face de mastodontes qui appliquent aujourd'hui des tarifs prohibitifs. La qualité de producteur de BKW, ce que nous ne sommes pas, lui permettant de tempérer ces effets et, partant, de continuer à proposer des tarifs attractifs.

Cela étant, l'entreprise qui acquerra le ré-

seau devra bien se fournir sur ces mêmes marchés pour alimenter les citoyens de Lamboing, si d'aventure le principe de la vente était entérinée. On comprendra sans peine que cet aspect, ici déterminant, influence évidemment le prix auquel nous pouvons espérer nous séparer de nos installations. A l'heure actuelle, nous pourrions négocier le réseau de distribution électrique de Lamboing à hauteur de 1,2 millions de francs. Ce montant comprend la déduction d'une provision de 500'000 francs destinée à compenser les achats d'énergie sur le marché libre pour alimenter Lamboing en 2024. Mais au total, nous nous trouvons assez près des estimations menées en son temps pour expertiser ce bien, évalué à l'époque entre 1,8 et 2,2 millions, au plus haut. Aujourd'hui, la valeur résiduelle du réseau, définie au 31 décembre dernier par l'ElCom, se fixe à 1'833'000 francs.

C'est donc sur une base minimale de 1,2 millions que nous vous proposons le principe de mettre le réseau en vente. Après dissolution du financement spécial lié à l'électricité, cette opération améliorerait le résultat général d'un peu plus de 1,33 millions de francs, sur une seule année, il est vrai.

La vente de ce service permettrait, on le voit, de soulager à la fois la caisse et, temporairement, le résultat opérationnel de la commune. Mais celle-ci y perdrait au passage un patrimoine, qui compte comme un de ses plus beaux bijoux de famille...

Catherine Rossetti
Fabienne Landry

ENTRACTES . CH



S à r l

MATÉRIEL ET TECHNIQUE DE SPECTACLE

INSTALLATION - SERVICE - VENTE - LOCATION

**Pour que votre lieu
soit à la hauteur de l'événement!**

Jolimont 18 – 3235 CERLIER/ERLACH
T. 032 846 30 00 – F. 032 846 30 03 – info@entractes.ch

JANSEN+PARTNERS
Assureurs-conseils

Faire rimer assurance avec confiance.

*Conseils, courtage et gestion
pour l'industrie et le commerce*

Jansen+Partners SA
11, avenue Bachelin
CH - 2072 Saint-Blaise

Tél. 032 756 60 30
Fax 032 756 60 39
E-mail info@jpsa.ch

www.jpsa.ch

2518 Nods



Chauffages Sanitaires

l'Eau Vive voyage
2520 La Neuveville



Rue de la Gare 6 – 2520 La Neuveville
032 751 80 80 – eauvive@net2000.ch

**Conseil et suivi appréciable,
dans la confiance à tous prix!**

☺ à votre service depuis 1998

Service personnalisé pour vous conseiller
avec expérience, dans le monde entier!

...petit plongeur dans www.leauvive.ch ☺

Destination qualité
prix
rapidité
proximité





www.merillat.swiss
032 492 11 40



NUMERISATION - IMPRESSION - COPIE

*40 ans
1980/2020*

La Neuveville
+41 (0)32 751 16 86
www.systemec-sa.com



DES RESTRICTIONS D'EAU, POURQUOI?

PRÉSERVER LE BIEN COMMUN

Quelques petits gestes pour la planète

Le bien nommé «or bleu» avoue gentiment un certain déficit, même en Suisse, pourtant réputée comme étant le château d'eau de l'Europe. Il convient sans attendre de s'en préoccuper, histoire de prévenir une situation potentiellement problématique...

Centre oxymores, «confort et ressources» se posent là. Antagonistes de manière ultime, l'un et l'autre s'opposent visiblement toujours davantage. De deux maux, on croit choisir le moindre, du moins à court terme. On laisse aller... A tel point que la planète crie au secours et que l'urgence climatique, plus guère contestée, suppose que l'heure des choix arrive à train d'enfer...

Fallait-il une guerre pour que nous prenions enfin conscience de la limite des biens que peut nous procurer la terre? Ou ne pouvons-nous pas spontanément considérer que, dans un monde fini, l'utilisation des ressources n'est pas possible à l'infini? Cet hiver risque de nous conscientiser, de gré ou de force, aux économies que nous devons tous envisager. Faute de quoi, le «blackout» reste possible, dixit le Conseil fédéral. Qui, certes, alterne un peu, une fois alarmiste, tantôt rassurant. Du coup, sur quel pied danser? Celui, sans doute, sur lequel se juche notre propre conscience...

Simple bon sens

Dans l'instant, il nous paraît encore possible de concilier «confort et ressources». Par de petits gestes de simple bon sens, que nous n'appliquons que trop peu souvent. Probablement par paresse, peut-être par goût de la facilité... Pourquoi se compliquer la vie, en effet, en des heures de pseudo abondance? Je me mets dans le lot, bien sûr, car moi aussi j'aime bien prendre mes aises... Aujourd'hui toutefois, discours et attitude doivent impérativement évoluer. Sans d'ailleurs que le «confort» s'en trouve singulièrement altéré, mais en épargnant simplement, l'énergie, l'eau, qu'il ne nous est pas indispensable d'utiliser... Eteindre en sortant d'une pièce, ne pas abuser de l'arrosage de son gazon – qui, dès



Dans l'idée de mieux gérer nos ressources. Pour éviter la sécheresse...

la pluie revenue reverdit allègrement, sans autre intervention... – débrancher les appareils inutiles, la nuit par exemple pour le Wifi, restreindre l'éclairage public, ne plus faire couler les fontaines, etc... Rien de très coûteux, rien qui péjore dramatiquement notre qualité de vie, mais ces tout petits efforts mis bout à bout peuvent nous laisser espérer passer un cap qui s'annonce façon soixantièmes hurlants...

Mais l'homme est ainsi fait qu'il se contraint difficilement de son plein gré. Or donc, qu'entreprendre pour le faire changer d'optique? L'été passé, les autorités communales, sur recommandation du SED, ont décrété certaines restrictions s'agissant de la consommation d'eau. En dépit de la sécheresse caniculaire historique que nous avons traversée, quelques citoyens nous ont fait part de leur mécontentement à ce propos, doutant du bien-fondé de la mesure eu égard aux réserves disponibles. Pour tout dire, ils n'ont pas fondamentalement tort... Située à quelques encablures d'un lac bien approvisionné, notre commune pourrait en effet y trouver les capacités nécessaires à desservir l'entier de ses habitants et même davantage. Cela dit, est-il vraiment nécessaire de lustrer sa voiture chaque semaine, de laisser fuir le robinet lorsqu'on se brosse les dents, de projeter des hectolitres de flotte

sur des brins d'herbe un peu jaunies?

De l'eau pour boire

Comme vous le savez sans doute, c'est le Syndicat intercommunal du Plateau de Diesse qui gère notre adduction en eau. En toute logique, il puise en priorité à nos sources, à nos nappes, à des coûts qu'il maîtrise. Il sait toutefois bien qu'en cas d'insuffisance de ces capacités, il peut évidemment pomper le manque éventuel à la station de Brunnmühle. A des tarifs toutefois nettement plus élevés, car l'eau ne peut pas nous arriver par gravitation... Donc, les restrictions décrétées à l'été avaient pour objectif essentiel de préserver, d'abord nos ressources en eau bien sûr – car il serait illu-

soire de nous croire à tout jamais à l'abri –, mais aussi par ricochet le porte-monnaie des citoyens. Car, à terme, un recours massif aux installations du bord du lac, de surcroît énergivores par définition, impliquera également une adaptation à la hausse du tarif au mètre cube. C'est pour toutes ces raisons conjuguées qu'il nous apparaît, non seulement légitime, mais aussi utile pour tous, de réduire les débits... Dans l'idée première de pouvoir continuer à vous offrir à boire, à vous permettre la toilette puisque, disons-le tout net, l'eau sert, ou devrait servir, d'abord à ça...

Hier la commune, aujourd'hui le Conseil fédéral, nous invitent en fait à reconsidérer notre manière générale de consommer, nous proposent d'appréhender différemment notre rapport à l'environnement. Ni l'une ni l'autre ne nous promettent l'austérité pour demain. Pas encore. Mais nous suggèrent de bien réfléchir, de mieux réfléchir, réellement cette fois car ça commence à craindre, à chaque action que nous envisageons, à l'aune d'un «ne pourrais-je pas faire autrement pour ne pas gaspiller?» Poser la question, c'est y répondre, non?...

Daniel Hanser

PUB

PME Solutions

**Déclaration d'impôt - Décompte TVA - Bouclement
Comptabilité pour indépendants et petites entreprises**

PME Solutions Sàrl

Sous Banbois 21 – 2515 Prêles
032 315 29 01

Sidonie Giauque

Brevet fédéral de spécialiste
en finance et comptabilité

info@pme-solutions.ch



Consultez notre
prix du jour sur

margot-mazout.ch



margot mazout

mazout | essence | diesel | 0800 844 644

La solution contre l'engorgement :
Pompe Turo® TA à passage libre
maximal pour eaux usées brutes

EGGER

Siège
Emile Egger & Cie SA
Route de Neuchâtel 36
2088 Cressier NE
Tel. +41 (0)32 758 71 11
info@eggerpumps.com

Scannez le QR code pour
accéder à nos informations
produits



www.eggerpumps.com

since 1947

cuisines
VOLPATO

Natel 079 483 78 27 / www.volpato-cuisines.ch
2516 Lamboing

Vente pose | Electroménager | Menuiserie | Fours à pizza

SUNIER
MENUISERIE NODE SÀRL

Ingénieur bois

**Direction de travaux
Rénovation
Vitrerie
Toiture**

TÉL.: 032 751 1784
MOBILE: 079 204 2784
MENUISERIE.SUNIER@BLUEWIN.CH

BSC CONSTRUCTIONS & TERRASSEMENTS SÀRL

2523 Lignières
Tél. 032 751 26 56

2516 Lamboing
Tél. 079 569 86 46

info@bsc-constructions.ch

CURTY TRANSPORTS SA

CAMIONS BASCULANTS - MALAXEURS AVEC TAPIS
POMPE À BÉTON - DÉNEIGEMENT



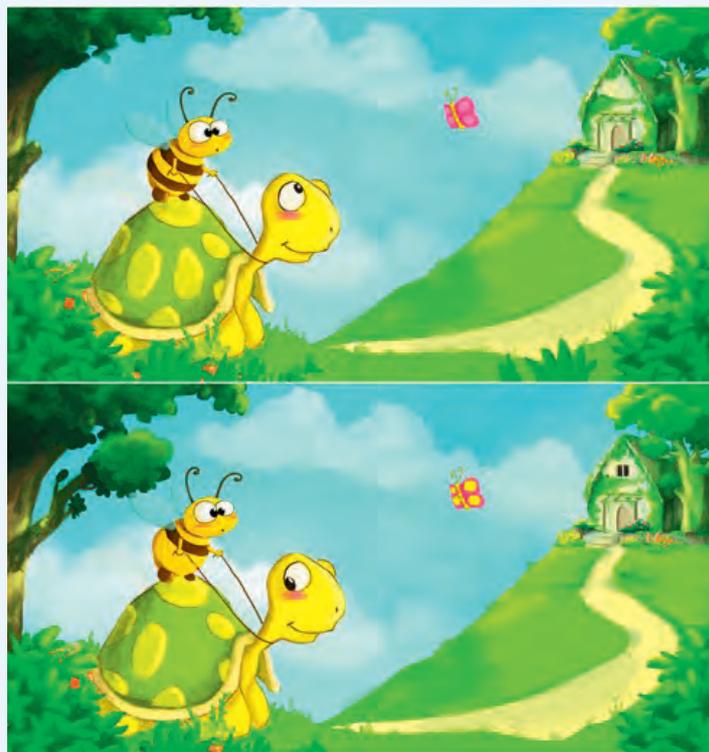
Rue du Collège 72
CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 56 28

JEUX

Mots fléchés



Entoure les 7 différences



Concours

«L'endroit mystérieux»



Si vous reconnaissez cet endroit, participez à notre concours en nous retournant votre réponse, c'est-à-dire le lieu que vous aurez reconnu, en indiquant également vos nom, prénom et adresse à :

Administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles

Une seule bonne réponse nous est parvenue après notre édition de juin dernier, de M. Alexandre Carrel, de Diesse, qui a reconnu la maison de la route de Nods 10, à Diesse. Bravo à lui ! Il remporte donc la somme de 150 francs !

Le nouveau gagnant sera tiré au sort et le résultat sera également publié sur notre site Internet.

Bonne chance à tous !

Solutions des jeux :

https://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/le_courrier_du_plateau

**50.-
A GAGNER**

Labyrinthe

Bruce Marston, le cowboy a perdu son cheval.
Trace le chemin qu'il devra parcourir pour le retrouver en reliant les lettres de l'alphabet dans le bon ordre.



SOIGNER
ACCOMPAGNER
SOUTENIR
EVALUER
FORMER
ENCADRER

Pour vous – chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**
La Neuveville - Plateau de Diesse

SMAD
Route de Neuchâtel 19
2520 La Neuveville

+41 (0) 32 751 40 61

smad@bluewin.ch
www.smad.ch

Reparex.ch Garage

- Tondeuses à gazon
- Débroussailleuses
- Tronçonneuses
- Tracteurs à gazon
- Matériel de jardin à accu
- Robots de tonte (Réparation atelier spécialisé, + vente)

Service de vente et de réparation
toutes marques pour vos machines de
jardin.

Husqvarna®

Garage Reparex SA / Rte de Prêles 13 / 2516
Lamboing / 032/315.13.67 info@reparex.ch

D.ROLLIER

PEINTURE
PAPIER PEINT
CRÉPI SYNTHÉTIQUE

2518 NODS 079 339 05 85

**Menuiserie
Schreinerei**

**VOTRE SATISFACTION,
C'EST NOTRE RÉPUTATION**

2520 La Neuveville
Tél. 032 751 60 38
info@e-carre.ch
www.e-carre.ch

Meneo Energie SA
Marin - La Chaux-de-Fonds
T 0848 20 30 40

**CHAUFFAGE
VENTILATION
CLIMATISATION
FROID
SANITAIRE
SERVICE**

Une alliance parfaite

LA RECETTE



Ingrédients

(pour 10 personnes)

1 chapon vidé de 3 kg environ
300 g de chair à saucisse persillée
200 g de foies de volaille
500 g de choux de Bruxelles
10 pommes de terre
10 pommes
6 dattes ou pruneaux dénoyautés
1 boîte de marrons au naturel
3 échalotes
50 g de beurre ramolli
20 cl de bouillon de volaille
Huile d'olive
Sel, poivre



Plat principal

CHAPON FARCI AUX POMMES



Les étapes

1. Préchauffez le four à 210°C.
Pendant ce temps, pelez, épépinez et émincez les pommes.
Épluchez les échalotes.
2. Mixez les dés de pomme avec les échalotes, les dattes, la chair à saucisse, les foies de volaille, la moitié des marrons égouttés, du sel et du poivre.
Farcissez le chapon avec cette farce et ficelez-le fermement.
Badigeonnez-le entièrement d'huile d'olive, puis de beurre ramolli, salez et poivrez.
Enfournez pour 2h en arrosant toutes les 20 min environ avec une louche de bouillon.
3. Lavez les pommes de terre, pelez-les et découpez-les en quartiers.
Préparez les choux de Bruxelles en enlevant les feuilles abîmées et en coupant le trognon dur.
Après 2h de cuisson, ajoutez les pommes de terre autour du chapon.
Enfournez pour 30 min de plus avant d'ajouter les marrons restants et les choux de Bruxelles.
Laissez cuire encore 30 min.
En tout, comptez 1h de cuisson par kilo de viande.
4. Servez le chapon entouré de sa garniture dans un plat de fête !



Camping – Shop

Rte de La Neuveville 61 – 2515 Prêles
032 315 17 16

Nous nous réjouissons de vous accueillir



Spécialités
SUSHI

Take away Sushi
Commandez
à l'avance

Rue du Marché 21
2520 La Neuveville
032 761 01 42

Horaires d'été
(fin juin-fin août)

Mardi soir ouvert
Samedi midi fermé

www.aubanneret.ch

Auberge du
Cheval Blanc

Rte de Diesse 8 - 2516 Lamboing
032 315 25 29

Entrecôte Hélène
Spécialités portugaises
Menu du jour
Salle pour banquets et
conférences



Route de Lamboing 24
2517 Diesse – 032 315 75 15
diesse@sdfs.ch

5 fruits & Légumes
par jour

MANGER BOUGER



Leïla Thévoz, réalisatrice

PARTIR À LA RENCONTRE...

Avec le son et l'image...

La cabane de la sorcière, à Prêles, point de départ du documentaire de Leïla Thévoz... «Dis-moi ton secret», projeté depuis septembre dernier, bientôt diffusé à la télévision romande, véritable quête dans un univers un rien mystérieux... Rebouteux, faiseurs de secrets, guérisseurs... La jeune réalisatrice en a rencontré cinq, pour les réhabiliter aux yeux de la médecine allopathique.

Elle a dû refuser du monde lors de la première projection, à La Neuveville, visiblement émue par tant de succès et la reconnaissance de SON public. Elle le lui rend bien... «J'adore cette région où je suis née, elle est tout simplement magnifique! Galoper au milieu de cette nature préservée reste un pur bonheur!» Leïla Thévoz fourbit donc ses premières armes à Prêles. Avec ses copains, Samuel, Margaux, Mélanie, Vincent, Valentine et plein d'autres encore... «Grandir dans un village, c'est génial, car on peut jouer dehors, dans la nature, mettre ses mains dans la terre, construire des cabanes pour les escargots ou concocter des potions magiques à base d'araignées... bref, un tas de trucs!» Mais il faut aussi songer à étudier... Elle effectue donc ses classes sur le Plateau, puis à La Neuveville, puis au gymnase de Bienne. Avant d'entamer des études de médecine à l'Uni de Neuchâtel. «Là, je me suis vraiment remise en question... et ai décidé de changer de voie. Diamétralement.» Mais comme elle ne sait pas encore très bien que faire de ses dix doigts, elle se dit que prendre un peu de recul s'impose... Elle se lance alors dans un grand périple en Afrique. «J'ai bossé pendant trois mois dans un orphelinat, puis j'ai visité le Bénin et le Ghana...» De fait, les voyages ont toujours formé la jeunesse...

«On s'intéresse à tout»

De retour dans ses pénates, elle n'en est pas

rendue pour autant à sa destination. Elle se tâte encore, court de stage en stage avant de se dire que, finalement, le journalisme... pourquoi pas? Ce n'est pas l'auteur de ces lignes qui prétendra le contraire: ça mène à tout, à condition... Je blague! «Dans ce métier,

dir les thèmes que, par la force des choses, on est contraint de survoler en raison d'une actualité toujours trépidante. Il fallait donc que je puisse accorder plus de soin aux détails, laisser parler ma créativité au niveau de la forme.»



Leïla Thévoz, ouvrir des portes pour partir à la rencontre des autres...

on s'intéresse à toutes sortes de questions, culture, sport, politique... Et, surtout, on apprend à connaître de nombreuses personnalités aux horizons divers et variés. Le contact humain, les échanges, c'est tout ce que j'aime par-dessus tout...» Or donc, d'abord l'image, déjà, à TeleBilingue. Une année seulement et soudain l'appel du son... Grand départ pour RJB, où elle officiera pendant cinq ans avant de revenir à ses premières amours.

Mais là, elle se perfectionne. Elle suit les cours de l'ESEC, l'Ecole supérieure d'études cinématographiques, à Paris, et obtient un Bachelor. «J'ai choisi cette école car elle proposait une section «documentaire». Même si j'adore mon métier de reporter, je me sentais un peu frustrée de ne pas pouvoir approfon-

«Je songe déjà au suivant...»

C'est de retour de Paris qu'elle entame le tournage de son premier long métrage. Avant le suivant? Dans l'instant, disons qu'elle savoure... «Depuis sa sortie, *Dis-moi mon secret* a été à l'affiche de 23 salles de toute la Romandie et du canton de Berne. Il a été présenté dans un festival en Auvergne et bientôt à Aoste. Et l'an prochain, diffusé sur les ondes de la RTS. Mais bien sûr, je songe déjà au suivant...

J'ai plein d'envies et d'idées, mais je ne sais pas encore sur laquelle je vais m'arrêter...» En effet, ce ne sont pas les sujets qui manquent...

En parallèle, Leïla Thévoz exerce en qualité de journaliste reporter d'images, à nouveau à TeleBilingue. Curieuse de tout et de tous, elle part à la rencontre, caméra à l'épaule, micro à la main. Pour recueillir la parole, le témoignage de ses interlocuteurs. «Dans mon métier, mais aussi dans ma vie, ma porte est toujours ouverte. Il y a toujours quelqu'un chez moi et, quand ce n'est pas le cas, c'est moi qui vais dehors au contact du monde...» Bon voyage...

Daniel Hanser

PUB

RAIFFEISEN